

## Programmes de vaccination systématique (et de rattrapage) des provinces et des territoires pour les nourrissons et les enfants au Canada

Le tableau ci-dessous résume les calendriers de vaccination systématique pour les nourrissons et les enfants de toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Ces calendriers sont mis-à-jour régulièrement en collaboration avec la Coalition canadienne des infirmières et infirmiers pour l'immunisation (CCII) et le Comité canadien sur l'immunisation (CCI). Le calendrier de chaque province et territoire est accessible [ici](#). Vous trouverez de plus amples renseignements sur le site [Canada.ca/Vaccins](http://Canada.ca/Vaccins). (Dernière mise à jour : décembre 2020)

VACCINS		Calendriers de vaccination provinciaux et territoriaux												
Abréviations	Description	CB	AB	SK	MB	ON	QC <sup>6</sup>	NB	NE	IPE	TNL	YN	TNO	NU
DCaT-VPI-Hib	Vaccin contre la <a href="#">Diphthérie</a> , la <a href="#">Coqueluche</a> acellulaire, le <a href="#">Tétanos</a> , le virus de la <a href="#">Polio</a> inactivé et l' <a href="#">Haemophilus influenzae type B</a>	Âge: 18 mois	Âge: 18 mois	Âge: 2,4,6,18 mois	Âge: 2,4,6,18 mois	Âge: 2,4,6,18 mois	Âge: 12 mois <sup>4</sup>	Âge: 2,4,6,18 mois	Âge: 2,4,6,18 mois	Âge: 18 mois	Âge: 2,4,6,18 mois	Âge: 18 mois	Âge: 2,4,6,18 mos	Âge: 2,4,6,18 mois
DCaT-HB-VPI-Hib	Vaccin contre la <a href="#">Diphthérie</a> , la <a href="#">Coqueluche</a> acellulaire, le <a href="#">Tétanos</a> , l' <a href="#">Hépatite B</a> , le virus de la <a href="#">Polio</a> inactivé et l' <a href="#">Haemophilus influenzae type B</a>	Âge: 2,4,6 mois	Âge: 2,4,6 ans				Âge: 2,4, mois <sup>4</sup>			Âge: 2,4,6 mois		Âge: 2,4,6 mois		
dcaT-VPI	ou vaccin contre la <a href="#">diphthérie</a> (dose réduite d'anatoxine), la <a href="#">coqueluche</a> acellulaire (contenu antigénique réduit), le <a href="#">Tétanos</a> et le virus de la <a href="#">Polio</a> inactivé	Âge: 4-6 ans	Âge: 4 ans	Âge: 4-6 ans	Âge: 4-6 ans	Âge: 4-6 ans	Âge: 4-6 ans	Âge: 4 ans	Âge: 4-6 ans	Âge: 4-5 ans	Âge: 4-6 ans <sup>7</sup>	Âge: 4-6 ans	Âge: 4-6 ans <sup>7</sup>	Âge: 4-6 ans
dcaT	Vaccin combiné contre la <a href="#">diphthérie</a> (dose réduite d'anatoxine), la <a href="#">coqueluche</a> acellulaire (contenu antigénique réduit) et le <a href="#">Tétanos</a>	9 <sup>e</sup> année	9 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année	8 <sup>e</sup> année, 9 <sup>e</sup> année	Âge: 14-16 ans		7 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	9 <sup>e</sup> année	9 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	
dT	Vaccin combiné contre la <a href="#">diphthérie</a> (dose réduite d'anatoxine), et le <a href="#">Tétanos</a>						3 <sup>e</sup> année du secondaire							
BCG	<a href="#">Bacille Calmette-Guérin (BCG) Vaccine</a>													Âge: à la naissance
HAHB	<a href="#">Vaccin contre l'hépatite A, vaccine contre l'hépatite B</a>						Âge: 18 mois <sup>4</sup>							
HB	<a href="#">Vaccin contre l'hépatite B</a>	Administré aux nourrissons avec un vaccin combiné à 3 doses (DCaT-HB-VPI-Hib)	(2 doses) 6 <sup>e</sup> année	(2 doses) 6 <sup>e</sup> année	(2 doses) 6 <sup>e</sup> année	(2 doses) 7 <sup>e</sup> année	Administré aux nourrissons avec un vaccin combiné à 2 doses (DCaT-HB-VPI-Hib) et un vaccin HAHB à 18 mois	Âge: à la naissance, 2,6 mois	(2 doses) 7 <sup>e</sup> année	Administré aux nourrissons avec un vaccin combiné à 3 doses (DCaT-HB-VPI-Hib)	(2 doses) 6 <sup>e</sup> année	Administré aux nourrissons avec un vaccin combiné à 3 doses (DCaT-HB-VPI-Hib) à la naissance, 1,6 mois	Âge: à la naissance, 1,6 mois	Âge: à la naissance, 1,9 mois
RRO	Vaccin trivalent contre la <a href="#">rougeole</a> , la <a href="#">rubéole</a> et les <a href="#">oreillons</a>	Âge: 12 mois				Âge: 12 mois						Âge: 12 mois		
Var	Vaccin contre la <a href="#">varicelle</a>	Âge: 12 mois		(2 <sup>e</sup> dose) 6 <sup>e</sup> année		Âge: 15 mois	Âge: 4-6 ans <sup>4</sup>	(2 <sup>e</sup> dose) 9 <sup>e</sup> année				Âge: 12 mois		6 <sup>e</sup> année
RRO-V	Vaccin multivalent contre la <a href="#">rougeole</a> , la <a href="#">rubéole</a> , les <a href="#">oreillons</a> et la <a href="#">varicelle</a>	2 <sup>e</sup> dose Âge: 4-6 ans	Âge: 12, 18 mois	Âge: 12,18 mois	Âge: 12 mois,4-6 ans	2 <sup>e</sup> dose Âge: 4-6 ans	Âge: 12,18 mois <sup>4</sup>	Âge: 12,18 mois	Âge: 12 mois,18 mois	Âge: 12,18 mois	Âge: 12,18 mois	(2 <sup>e</sup> dose) Âge: 4-6 ans	Âge: 12,36 mois	Âges 12-18 mois
Men-C-C	Vaccin <a href="#">antiméningococcique</a> conjugué	Âge: 2,12 mois	Âge: 4,12 mois	Âge: 12 mois	Âge: 12 mois	Âge: 12 mois	Âge: 18 mois <sup>4</sup>	Âge: 12 mois	Âge: 12 mois	Âge: 12 mois	Âge: 12 mois	Âge: 2,12 mois	Âge: 2,12 mois	Âge: 12 mois
Men-C-ACYW-135	Vaccin quadrivalent conjugué contre le <a href="#">ménigococoque</a>	9 <sup>e</sup> année	9 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	6 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année		9 <sup>e</sup> année	7 <sup>e</sup> année	9 <sup>e</sup> année	4 <sup>e</sup> année	9 <sup>e</sup> année	12 <sup>e</sup> année <sup>1</sup>	9 <sup>e</sup> année
Pneu-P-23	<a href="#">Vaccin polysaccharidique</a> 23-valent contre le pneumocoque													Âge: 2-3 ans
Pneu-C-13	Vaccin <a href="#">antipneumococcique</a> conjugué 13 valent	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,12 mois	Âge: 2,4,6,15 mois
Pneu-C-10	Vaccin <a href="#">antipneumococcique</a> conjugué 10 valent						Âge: 2,4 mois							
Rota	<a href="#">Vaccin antirotavirus</a>	Âge: 2,4,6 mois	Âge: 2,4,6 mois	Âge: 2,4,6 mois	Âge: 2,4,6 mois	Âge: 2,4,6 mois	Âge: 2,4 mois	Âge: 2,4,6 mois	Âge: 2,4,6 mois	Âge: 2,4,6 mois	Âge: 2,4,6 mois	Âge: 2,4,6 mois	Âge: 2,4,6 mois	Âge: 2,4,6 mois
VPH	<a href="#">Vaccin contre les infections du virus du papillome humain</a>	(2 doses) 6 <sup>e</sup> année	(2 doses) 6 <sup>e</sup> année	(2 doses) 6 <sup>e</sup> année	(2 doses) 6 <sup>e</sup> année	(2 doses) 7 <sup>e</sup> année	(2 doses) 4 <sup>e</sup> année du primaire	(2 doses) 7 <sup>e</sup> année	(2 doses) 7 <sup>e</sup> année	(2 doses) 6 <sup>e</sup> année	(2 doses) 6 <sup>e</sup> année	(2 doses) 6 <sup>e</sup> année	(9-14 ans: 2 doses 15 ans+: 3 doses) 4 <sup>e</sup> - 6 <sup>e</sup> année	(2 doses) 6 <sup>e</sup> année

## LÉGENDE

Abbréviation/ note de bas de page	Définition
1	Si l'enfant poursuit ses études postsecondaires à l'extérieur du territoire.
2	Filles seulement
3	Garçons seulement
4	Le calendrier ci-dessous s'applique aux enfants nés à partir du 1 <sup>er</sup> juin 2019. Pour les autres enfants, la vaccination sera poursuivie avec le calendrier qui leur a été recommandé. Pour plus de détails, voir <a href="https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/vaccination/programme-quebecois-d-immunisation/">https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/vaccination/programme-quebecois-d-immunisation/</a> .



5	Un vaccin combiné efficace contre l'hépatite A et B est fourni aux élèves.
6	Un programme de mise à jour du carnet vaccinal est en place en 3e année du secondaire au Québec. Ce programme inclut la mise à jour de la vaccination pour l'ensemble des maladies suivantes : la diphtérie, la coqueluche, le tétonos, la poliomyélite, la rougeole, la rubéole, les oreillons, les infections à méningocoque de sérogroupe C, la varicelle, l'hépatite A, l'hépatite B et les infections à VPH.
7	Le DCaT-VPI-Hib peut être remplacé par le dcaT-VPI en période de rupture de stocks Le vaccin n'est pas financé par les fonds publics dans cette province ou ce territoire.
	<b>Un programme spécifique de rattrapage est en cours.</b> Un programme de rattrapage est défini comme une mesure temporaire afin de mettre en œuvre un nouveau programme de vaccination pour un certain groupe d'âge (p. ex. une dose supplémentaire d'un vaccin est recommandée et un programme ciblé est mis en place). Il peut également être utilisé lorsqu'un vaccin est ajouté à un plus jeune âge (p. ex. durant la petite enfance). Ainsi, le programme existant continue jusqu'à ce que la première cohorte de nourrissons « rattrape » le groupe d'âge vacciné actuellement (p. ex. le vaccin contre l'hépatite B est ajouté au programme pour les nourrissons, mais la vaccination en milieu scolaire pour ce vaccin continue jusqu'à ce que ces nourrissons atteignent l'âge ciblé). Ceci étant dit, les provinces et territoires peuvent offrir au niveau individuel des vaccins de rattrapage sans qu'un programme spécifique ne soit mis en place.